

Hommages

**LE DÉCÈS DE YURI ANDROPOV,
PRÉSIDENT DE L'UNION DES
RÉPUBLIQUES SOCIALISTES SOVIÉTIQUES**

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je tiens à dire que le gouvernement a été très attristé d'apprendre le décès du président de l'URSS, Yuri Andropov.

M. Andropov a consacré sa vie à son pays. Son mandat de président a été très bref. Il a néanmoins joué un rôle important au cours de cette brève période, car c'est un homme qui voyait loin et qui a travaillé dur pour améliorer les conditions de vie de son peuple, c'était un homme modeste et dévoué.

Le gouvernement du Canada adresse ses sincères condoléances au gouvernement et au peuple de l'Union soviétique ainsi qu'à la famille du défunt.

Nous profitons de l'occasion pour réaffirmer notre vif désir de collaborer avec l'Union soviétique pour renforcer la coopération et l'amitié dont dépend l'avenir de l'humanité. C'est le moment pour les chefs de tous les pays de renouveler leurs efforts de paix. Le président Andropov comprenait ses responsabilités à cet égard et nous sommes certains que ses successeurs poursuivront son œuvre. Je peux assurer à la Chambre que le Canada continuera ses efforts en ce sens.

M. Brian Mulroney (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, je me joins au premier ministre M. Trudeau pour exprimer mes condoléances au gouvernement de l'Union soviétique et à la famille du défunt à la suite du décès du président Andropov qui survient à un très mauvais moment. J'ai déjà eu l'occasion de le faire personnellement ce matin.

Je me joins au premier ministre pour rendre hommage à ce grand homme. Nous ne pouvons que regretter profondément une telle perte, surtout en cette période de tension et d'instabilité.

Je partage également l'opinion du premier ministre et j'espère que son successeur poursuivra les efforts que nous devons tous déployer surtout les dirigeants d'un pays aussi influent, en vue de réduire les tensions et parvenir à une formule honorable pour limiter et, espérons-le, éliminer les armes nucléaires. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille et à son gouvernement.

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, au nom de mes collègues, je voudrais ajouter mes condoléances à celles qui ont été exprimées par le premier ministre (M. Trudeau) et le chef de l'opposition officielle (M. Mulroney). Quand M. Andropov a assumé la direction du gouvernement de l'Union soviétique, bien des gens de par le monde ont cru que nous entrions dans une nouvelle ère, et en fait, on a cru que son avènement au pouvoir finirait par entraîner un allègement des tensions. En rétrospective, sa longue maladie ne lui aura pas permis d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixés officiellement, ou encore n'aura pas favorisé la réalisation des vœux de bien des citoyens de la planète.

• (1115)

Ainsi, au nom de mes collègues, je tiens à me joindre au premier ministre et au chef de l'opposition pour dire que nous regrettons nous aussi sa disparition et demander que nos condoléances soient transmises tant à ses proches qu'au gouvernement de l'Union soviétique.

M. le Président: A cette étape-ci, nous devrions normalement passer à la période des questions et sauter l'étape des déclarations faites en vertu de l'article 21 du Règlement. Qu'en pensent les députés?

M. Nielsen: Monsieur le Président, nous souhaitons plutôt commencer par les déclarations et passer ensuite à la période des questions.

M. Pinard: Monsieur le Président, si c'est ce que souhaite l'opposition, nous n'y voyons pas d'inconvénient, mais nous aurions préféré passer directement à la période des questions.

M. Deans: Monsieur le Président, puisque les deux partis de l'opposition souhaitent faire des déclarations et que le gouvernement n'y voit pas d'inconvénient, nous devrions faire preuve de générosité et acquiescer.

M. le Président: Nous entendrons donc des déclarations en vertu de l'article 21 jusqu'à 11 h 30 et ensuite nous entamerons la période des questions qui sera cette fois de 45 minutes.

**DÉCLARATIONS AUX TERMES DE
L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT**

[Traduction]

LA FAUNE

LA POPULATION DES LOUPS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

M. Lorne Greenaway (Cariboo-Chilcotin): Monsieur le Président, depuis plusieurs semaines, j'observe sans mot dire le battage publicitaire croissant autour de la question de la population des loups en Colombie-Britannique. Certains groupes ou personnes malavisés tentent de discréditer les agents de la protection de la faune de la Colombie-Britannique et leurs partisans qui tâchent de contrôler la population des loups dans cette province.

Il n'empêche que dans certaines régions de ma circonscription et de celle de mon collègue, le député de Prince George-Peace River (M. Oberle), la population de loups est déchaînée. Les habitants de ces régions, témoins des ravages causés par les hordes de loups, préviennent depuis quelque temps le gouvernement de la province qu'il importe de prendre des mesures de contrôle efficaces. C'est ce que font actuellement les agents d'aménagement de la faune de la province. Ce n'est pas une tâche agréable, mais c'est le seul moyen d'empêcher le massacre de la faune et des animaux domestiques. Bien sûr, les prédateurs s'attaquent aux animaux faibles et malades, mais lorsque les loups sont aussi nombreux qu'ils le sont maintenant, ils attaquent au hasard et se livrent à un carnage inacceptable.